

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Aujourd'hui, 25 mars 1953, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences consacrées à l'affaire *Ambatielos* (Grèce contre Royaume Uni).

Au début de l'audience du matin, le Vice-Président de la Cour, Président en fonctions, a, au nom de la Cour, prononcé les paroles suivantes:

"La Cour a appris avec douleur la nouvelle de la mort de Sa Majesté la Reine Mary. Elle prend une part profonde au deuil de la famille royale et de tous les peuples du Commonwealth.

"Dans sa longue vie, toute de dignité et de grandeur, et au cours de laquelle tant de joies et de douleurs se sont succédé, la Souveraine qui vient de s'éteindre avait su acquérir le respect et l'admiration du monde entier.

"La Cour exprime ses condoléances aux représentants britanniques qui se trouvent aujourd'hui devant elle. Elle les prie de bien vouloir les transmettre à leur Gouvernement. Elle exprime également son affectueuse sympathie à son Président, Sir Arnold McNair."

Après que l'Agent adjoint du Gouvernement hellénique se fût associé aux paroles du Président en fonctions, l'Agent du Gouvernement du Royaume-Uni a remercié le Président et a déclaré qu'il transmettrait les condoléances de la Cour à son Gouvernement.

La parole a ensuite été donnée à Mr. G.G. Fitzmaurice, Conseil du Gouvernement du Royaume-Uni en l'affaire.

La prochaine audience de la Cour aura lieu demain, 26 mars, à 16 h. Mr. Fitzmaurice poursuivra son exposé.

La Haye, le 25 mars, 1953.

---